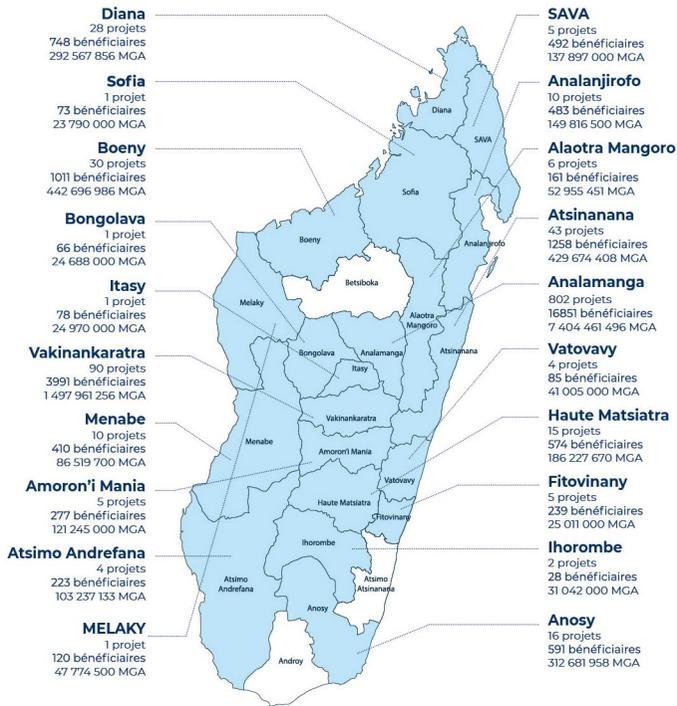


## LES RÉALISATIONS DU FMFP 2022



## Réalisations cumulées 2019 à 2022



**Nous accompagnons les porteurs dans le montage de leurs projets de formation**



+261 20 22 538 86 / 34 41 592 77

projetsdeformation@fmfp.mg

## Nous contacter



**Récepissé de paiement des cotisations :**  
recepissedepaiement@fmfp.mg



**Suivi des droits de tirage :**  
droitdetirage@fmfp.mg



**Suivi des contrats de financement :**  
actionsdeformation@fmfp.mg



**Service communication :**  
communication@fmfp.mg



**Autres informations :**  
fmfp@fmfp.mg

fmfp@fmfp.mg

+261 20 22 538 86

Fonds Malgache de Formation Professionnelle www.fmfp.mg

Enceinte Materauto, Route des hydrocarbures - Ankorondrano - Antananarivo

Fonds Malgache de Formation Professionnelle  
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa

## Nous finançons le développement de compétences



**FMFP**  
Fonds Malgache de Formation Professionnelle  
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa

Nos partenaires techniques et financiers :



●●● Développons ensemble le capital humain à Madagascar !

●●● Développons ensemble le capital humain à Madagascar !

●●● Développons ensemble le capital humain à Madagascar !

Toutes les entreprises formelles sont soumises à la cotisation sociale de la formation professionnelle suivant la loi 2017/025 du 07 décembre 2017, le décret du N°2018-1509 du 13 novembre 2018, l'arrêté interministériel 911/2019 du 15 janvier 2019 hormis les établissements Publics Nationaux ou Locaux conformément à l'article 1 de la loi suscitée.

1

## Création du FMFP en 2019

### Mise en oeuvre de la PNEFP ( OS #2)

Par les partenaires sociaux  
Employeurs / Employés / Etat

2

## Cotisation obligatoire

Selon les textes réglementaires  
(loi 2017-025, décret, arrêté interministériel)

**Cotisation 1% de la masse salariale brute à déclarer et verser chaque trimestre**  
(Cotisation patronale déductible d'impôt)

3

## Gouvernance

Gestion partenariale et autonome de type privé

4

## Missions

**Contribution à l'accroissement, par la formation professionnelle, des compétences et qualification par le financement des actions de**

Formation Professionnelle

Formation Pré-Emploi

Formation de type équité

5

## Sources de financement

Cotisations des entreprises



Fonds additionnels



## Types de formations financées



### -Formations ciblées sur les métiers de l'entreprise

(coeur de métier)



### Formations transversales

(les formations initiales, conférences et autres ne sont pas éligibles)

Le renforcement de compétences à travers ces formations permettront de faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles (Formation continue des salariés), de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes (Formation Pré emploi) ; et à professionnaliser les micros, petits entrepreneurs et les apprentis en situation d'emploi précaire (Formation de type équité)



## Les bénéficiaires de formation



Prioritairement les salariés des entreprises cotisantes, individuelles ou groupement.



Les employés au travail ou en phase de professionnalisation ou des jeunes en situation d'insertion dans un emploi suivant les priorités édictées par les entreprises cotisantes.



Les entités ou actifs du secteur informel de l'économie, dans le cadre des projets équité, les micro- et petits entrepreneurs du secteur informel, les groupements professionnels qui les représentent, les maîtres d'apprentissage et les jeunes en situation d'apprentissage informel qu'ils forment.



## Les opportunités et modes de financement

Le fonds finance et accompagne tous ses bénéficiaires selon une approche par la demande et donc répond essentiellement aux différentes requêtes soumises par les promoteurs. L'appui peut porter sur une ou plusieurs formations sur une ou plusieurs thématiques techniques et/ou transversales relatives aux secteurs suivants :

- Bâtiments Travaux /Publics/Ressources Stratégiques ;
- Développement Rural (DR) ;
- Textile Habillement et Accessoires (THA) ;
- Tourisme Hôtellerie et Restauration (THR) ;
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- Multi- sectoriel (Finances, Education, Santé, Transport, Culture...)
- Comptabilité, Finances, fiscalité, développement personnel, suivi-évaluation, genre, andragogie ....

### Projets individuels d'entreprises (RIE)

Projets de formations professionnelles portés par une entreprise cotisante au sein du FMFP dans le cadre de son plan de formation ou en fonction d'un besoin de formation clairement motivé. (Soumission chaque fin de bimestre)



Droit de tirage (DT)  
(70% des cotisations)

### Projets de formation inter-entreprises sectoriel (PIS)

Projets de formations professionnelles initiés soit par un groupement d'entreprises, soit par des organisations professionnelles, tous issus d'un même secteur et cotisant au sein du FMFP.



Droit de tirage (DT)  
(70% des cotisations)  
+ Fonds Additionnels (FA)

### Projets inter-entreprises intersectoriels (PII)

Projets de formations professionnelles mettant en œuvre des dynamiques de coopération interentreprises de différents secteurs aux niveaux national, régional et local.



Fonds mutualisés  
+ Fonds Additionnels (FA)

### Projets d'intérêt national prioritaires (INP)

Projets de formations professionnelles de dimension nationale initiés directement par FMFP pour les secteurs en tension.



Fonds mutualisés  
+ Fonds Additionnels (FA)

### Projets de type « équité »

Formation des micro-entrepreneurs (regroupés en association professionnelle, coopérative, ONG) ou de leurs employés.  
Formation des maîtres d'apprentissage  
Formation des apprentis.



Fonds Additionnels (FA)